

Devenir plaquiste

Description

Devenir plaquiste est possible même sans diplôme. Un salarié peut tout à fait se convertir dans ce métier passionnant en auto-entrepreneur. Pour cela, il doit [créer son entreprise](#). Toutefois, comme pour tout travail manuel, certaines qualités sont nécessaires pour l'exercer et réussir. Le plaquiste doit, entre autres, posséder :

- Une excellente condition physique ;
- Un sens commercial aigu ;
- Une grande disponibilité.

Si le concerné dispose de toutes ces qualités, il a toutes les chances de réussir en tant que plaquiste.

[Créer votre entreprise de plâtrerie en ligne Assurance : demander mon devis](#)

Qu'est-ce qu'un plaquiste ?

Le plaquiste intervient sur différents types de bâtiments comme **les logements, les bureaux ainsi que les immeubles à usage public**. Il est aussi amené à travailler dans les salles de spectacle et les bateaux. Il se spécialise dans les travaux d'isolation thermique et acoustique de différents types de bâtiments.

Le plaquiste est également appelé pour l'aménagement des cloisons ainsi que les finitions intérieures après exécution des gros œuvres. Pour plus d'efficacité dans la réalisation de sa mission, il doit souvent collaborer avec les [maçons](#) et les [électriciens](#).

Quelles sont les missions confiées au plaquiste ?

Appelé aussi plaquiste-plâtrier, ce professionnel travaille généralement sur le mur. C'est son domaine de prédilection. Bien entendu, il peut aussi intervenir sur le plafond et le sol. Il est censé apporter **toutes les finitions nécessaires** selon les besoins et exigences du client ou du chef de chantier. C'est pour cette raison qu'il intervient uniquement après les derniers travaux du maçon.

Le plaquiste travaille avec différents types de matériaux comme **les plaques de plâtre, les bois reconstitués, les briques et enduits**

. Il utilise également des outils comme la perceuse, l'équerre, la visseuse ou la scie. Ses missions peuvent se résumer comme suit :

- Étude et analyse du schéma d'installation ;
- Correction des angles et des alignements ;
- Installation des cloisons ;
- Isolation thermique et acoustique des bâtiments ;
- Confection des différents éléments décoratifs (faux marbre, moulure en plâtre, etc.).

Comment devenir plaquiste ?

Pour devenir plaquiste, il existe différentes possibilités. Une formation initiale dès le collège jusqu'au Bac +2 ou 3 constitue la voie standard. Les personnes qui se reconvertissent dans ce métier n'ont pas nécessairement de diplôme. Ainsi, ils doivent opter pour le statut indépendant comme auto-entrepreneur.

Études

Dès la classe de 3^e, il est possible de s'orienter vers ce métier. Ainsi, l'élève peut déjà obtenir un CAP après 2 années d'étude. Il peut ensuite poursuivre jusqu'au Bac ou en BTS. Ceux qui recherchent des postes à responsabilité choisissent de continuer plus loin jusqu'en Licence ou en Master. Des organismes comme l'AFPA offrent des formations en plaquiste.

Ces formations sont destinées particulièrement aux personnes qui veulent se spécialiser ou renforcer leurs compétences.

Diplômes

Le diplôme minimum pour prétendre au métier de plaquiste est **un CAP**. Il y a par exemple le CAP métiers du plâtre et de l'isolation ou le CAP Staffeur Ornemaniste. En poursuivant ses études, d'autres diplômes peuvent être décrochés, comme :

- BEP Finition ;
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment ;
- Brevet professionnel Plâtrerie et plaques ;
- BP Métiers de la piscine ;
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation ;
- BMA Volumes (staff et matériaux associés) ;

- BM Plâtrier.

Bon à savoir : l'AFPA peut également fournir des CQP ou certificats de qualification professionnelle comme le CQP Moniteurs en plafonds modulaires.

Sans diplôme

Comme le métier de plaquiste est réglementé, il faut disposer d'un diplôme ou d'une équivalence pour pouvoir exercer. Ainsi, pour monter sa propre entreprise, il faut obtenir une **attestation de reconnaissance de qualification professionnelle**. Une demande doit être déposée auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

L'octroi de cette attestation est conditionné par une expérience professionnelle d'au moins 3 ans comme plâtrier-plaquiste. Sinon, il faut justifier l'exercice d'une activité indépendante dans le secteur du bâtiment.

Quelles sont les qualités et compétences requises pour exercer le métier ?

Le métier de plaquiste est assez complexe et nécessite **rigueur et précision**. Pour un travail efficace, le plaquiste doit savoir manier les différents outils et équipements à sa disposition. En plus de ses nombreuses qualités, le plaquiste doit aussi posséder plusieurs autres compétences.

Qualités pour devenir plaquiste

Ce métier nécessite de la rapidité et une bonne habileté manuelle. En plus de la rigueur dans le travail, il faut aussi être **méthodique et être en bonne condition physique**. Pour un plaquiste auto-entrepreneur, d'autres qualités supplémentaires sont requises, entre autres :

- Une bonne capacité d'analyse ;
- Un sens relationnel de haut niveau ;
- Un bon sens commercial ;
- Une grande disponibilité.

Compétences

Les compétences sont nécessaires pour que le travail puisse s'effectuer selon les règles de l'art. Le plaquiste a un cahier des charges à respecter : le résultat obtenu

doit, par conséquent, répondre parfaitement aux attentes du client. Pour cela, il doit parfaitement connaître les caractéristiques des matériaux utilisés : carrelage, bois, céramique, plâtre, etc.

Par ailleurs, le sens de l'équipe est aussi très important car ce travail exige une collaboration étroite avec d'autres corps de métiers. En outre, il faut être **polyvalent et avoir une connaissance parfaite des règles en matière d'hygiène et de sécurité.**

Quelles sont les réglementations à suivre pour devenir plaquiste ?

Ce métier est régi par des **réglementations très strictes**. Ainsi, toute personne qui veut devenir plaquiste doit s'y conformer. Voici une liste non exhaustive des réglementations en vigueur :

- Les normes de qualité imposées par le DTU ou document technique unifié doivent être respectées ;
- Le montant des tarifs doit être bien mis en évidence dans le hall de l'entreprise ;
- Toute prestation de plus de 150 euros doit faire l'objet de devis ;
- Une facture ou note est établie à chaque prestation ;
- En cas d'absence de local, il est obligatoire de communiquer les tarifs et modalités de facturation.

Pour devenir plaquiste auto-entrepreneur, il faut déclarer l'activité à la Chambre des métiers et de l'artisanat. Par la suite, l'intéressé doit effectuer l'immatriculation au Répertoire des métiers.

Comment créer une entreprise de plâtrerie ?

Après avoir acquis suffisamment d'expérience en tant que salarié, il est envisageable de devenir plaquiste en tant qu'auto-entrepreneur. Avant de se lancer dans ce projet, il est bon de savoir que la gestion d'une entreprise ne s'improvise pas. Ainsi, pour réussir, il faut bien se préparer. Plusieurs étapes sont à effectuer avant de démarrer l'activité.

Dans un premier temps, il est fortement conseillé de suivre un [stage de préparation à l'installation](#) ou **SPI**. C'est la Chambre des métiers et de l'artisanat qui se charge de la formation. Cette étape n'est plus obligatoire, mais préférable pour **se préparer à l'entrepreneuriat**.

Effectuer une étude de marché

L'étude de marché est une étape indispensable avant de lancer une activité. En effet, cela permet de faire une évaluation réaliste de l'état du marché. Cette étude permet de recueillir des informations sur la demande potentielle ainsi que le niveau de la concurrence. De cette façon, il est plus facile de savoir s'il existe encore des opportunités à exploiter ou des clients à prospector.

Rédaction d'un business plan

Le business plan est un document de pilotage pour tout projet d'entreprise. Il permet d'éviter les erreurs et d'avancer en toute confiance. Il contient toutes les données relatives au projet : les prévisions, les matériels et équipements, la stratégie marketing. Par ailleurs, les informations relatives à l'étude de marché doivent également y figurer. Ce document va permettre aux banques ainsi qu'aux autres partenaires financiers ou techniques de connaître la **viabilité du projet**.

Recherche de financement

Monter une entreprise requiert un minimum de fonds de départ. Si les moyens financiers pour lancer l'activité ne sont pas suffisants, **il est nécessaire de s'adresser à une banque**. Le business plan permet à la banque d'évaluer les risques du projet. Par ailleurs, la banque est libre de demander plusieurs autres documents complémentaires.

Choix du statut juridique

Le choix du statut fait partie des étapes incontournables pour les plaquistes désirant créer leur propre entreprise. Il existe plusieurs options :

- Statut [micro-entreprise](#) ;
- Statut [SARL](#) ou société à responsabilité limitée ;
- Statut [EURL](#) ou entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Le statut micro-entrepreneur est le plus recommandé pour un **démarrage de l'activité**

, car les démarches à effectuer sont assez simples. De plus, il offre des avantages fiscaux très intéressants. La loi n'exige pas une comptabilité réelle, mais il faut toutefois faire un suivi régulier des recettes.

Le statut EURL est idéal lorsque l'activité commence à se développer. En effet, contrairement au statut [micro-entrepreneur](#), il n'y a pas de plafond de chiffre d'affaires. Ce qui permet de faire progresser rapidement l'activité. Le principal avantage de ce statut est que le promoteur peut conserver **son patrimoine personnel** en cas de difficulté financière.

Compte bancaire

L'ouverture d'un compte bancaire est nécessaire pour une **gestion optimale de son activité**. C'est indispensable si on envisage de demander un financement bancaire. Comme il s'agit d'une activité artisanale, les banques peuvent exiger un compte bancaire professionnel. Aujourd'hui, les offres des banques en ligne sont très avantageuses.

Afin de faciliter la gestion de l'entreprise, il vaut mieux opter pour les banques en ligne. De cette façon, tout s'effectue à distance.

Le choix des assurances

En tant qu'auto-entrepreneur, **le plaquiste a l'obligation de souscrire à des assurances**. Cela permet de couvrir d'éventuels dommages qui peuvent survenir sur le chantier ou à l'extérieur. À part les assurances obligatoires, les compagnies d'assurance peuvent proposer d'autres types de garanties. Il appartient à l'intéressé de choisir celle qui répond le plus à ses besoins.

Assurances obligatoires

La souscription à une [assurance responsabilité civile professionnelle](#) est **incontournable** que ce soit pour un plaquiste auto-entrepreneur ou une société. Elle couvre les dommages subis par les clients ou les tiers sur le chantier ou en dehors du local. Par ailleurs, il faut également souscrire une garantie décennale plaquiste. Elle couvre les travaux effectués pendant une durée de 10 ans. Quant à l'assurance auto pro, elle est nécessaire si le plaquiste entrepreneur utilise sa voiture dans le cadre de l'activité.

À noter : comme le [tarif assurance décennale auto entrepreneur](#) est assez élevé, il

est tentant de le contourner. Il faut toutefois effectuer la souscription, car la loi exige cette garantie pour les professionnels du bâtiment.

Assurances facultatives

Les assurances facultatives permettent de **compléter les assurances obligatoires**. Elles permettent de faire face efficacement à différentes situations. En tant qu'[auto-entrepreneur](#), il faut optimiser ses dépenses pour un meilleur résultat. Par conséquent, il vaut mieux éviter autant que possible les charges supplémentaires.

Bon à savoir : l'assurance mutuelle plaquiste permet de rembourser ses dépenses médicales. L'assurance multirisque professionnelle est également intéressante, car elle permet de couvrir certains matériels.

Recherche de clients

Choisir de devenir plaquiste auto-entrepreneur est un défi important. En effet, la rémunération dépendra du carnet clientèle. Il faut prospecter régulièrement de nouveaux clients pour **faire prospérer l'activité**. La notoriété de l'entreprise augmente avec le nombre des clients.

Pour trouver rapidement des chantiers, il est très important d'améliorer sa visibilité. Pour cela, il faut :

- Publier régulièrement une annonce dans le journal de la localité ;
- Donner aux prospects ou connaissances une carte de visite ;
- Utiliser Google My business afin d'établir une fiche d'entreprise ;
- Créer un site internet ou un blog.

Par ailleurs, il est aussi possible de rejoindre les groupements d'entreprises ainsi que les plateformes d'apport de chantiers.

Quels sont les avantages et inconvénients d'être plaquiste salarié ?

Certains plaquistes préfèrent rester salariés dans les entreprises. Tout dépend des besoins et motivations de chacun. Il faut reconnaître que gérer sa propre entreprise n'est pas une mince affaire. Toutefois, avant de prendre une décision définitive, il faut toujours savoir peser le pour et le contre.

Avantages

Le principal avantage du statut de salarié, c'est qu'il **n'est pas indispensable de prospecter des clients**. De plus, cela permet de faire un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle. Se mettre à son propre compte exige une disponibilité totale. En outre, le fait d'être salarié garantit une meilleure stabilité d'emploi.

Inconvénients

Avec ce statut, la rémunération est souvent plafonnée. Peu importe les efforts et les sacrifices, le salaire reste souvent le même. C'est pour cette raison que les chefs de chantier choisissent souvent de se mettre à leur propre compte.

Quels sont les avantages et inconvénients d'être plaquiste auto-entrepreneur ?

Le métier de plaquiste est accessible à tous. Ainsi, le professionnel peut s'établir en tant qu'entrepreneur après quelques années d'expérience.

Bon à savoir : le statut d'auto-entrepreneur présente certaines contraintes. Avant de lancer son activité, il faut s'informer sur les avantages et inconvénients.

Avantages

Les plaquistes qui veulent avoir plus d'autonomie optent généralement pour ce statut. Ils cherchent leurs propres clients et prennent des décisions sans aucune contrainte. De plus, être auto-entrepreneur est la meilleure alternative pour **augmenter régulièrement sa rémunération**. Ce qui n'est pas possible pour les salariés.

Inconvénients

Compte tenu de la concurrence et de la charge de travail, le stress s'installe rapidement. De plus, il n'est jamais certain de générer régulièrement des revenus. Tout dépend de la réputation de l'entreprise ainsi que de la qualité morale des clients, sans parler du coût assez élevé de l'assurance décennale.

Quel salaire pour le plaquiste ?

Le salaire d'un plaquiste dépend de plusieurs critères comme **le statut, l'ancienneté ainsi que la localité**. Pour un débutant, le salaire brut mensuel s'élève à 1 500 euros. Avec plus de 10 années d'expérience, il s'élève entre 1 800 et 2 200 par mois. Pour gagner davantage, il faut opter pour le statut indépendant.

Bon à savoir : le [tarif plaquiste auto entrepreneur](#) peut varier entre 1 600 et 2 350 par mois.

Quelles sont les perspectives d'avenir dans cette profession ?

Le plaquiste a de **nombreuses opportunités de carrière** selon sa spécialité et son expérience. Ainsi, il peut évoluer rapidement vers des postes comme staffeur-ornemaniste ou plâtrier. Avec quelques expériences réussies et une formation en management, le plaquiste peut décrocher un poste de chef d'équipe. Ceux qui ont la chance de travailler dans les grandes entreprises peuvent obtenir un poste de chef de chantier.

Sinon, le plaquiste peut aussi se mettre à son propre compte après une formation en gestion d'entreprise. C'est l'ambition de la plupart des salariés désirant gagner plus de revenus.

FAQ

Quel est le salaire d'un plaquiste ?

Pour un débutant dans le métier, le salaire tourne autour de 1 500 euros bruts. Par la suite, il peut évoluer en fonction des compétences et de l'expérience du salarié. Après 10 ans d'ancienneté en tant que plaquiste, le salaire peut s'élever à 2 200 euros. Les plaquistes désirant gagner davantage choisissent de travailler en indépendant.

Comment devenir plaquiste sans diplôme ?

Pour devenir plaquiste sans diplôme, il suffit de créer sa propre entreprise. Toutefois, comme la profession est réglementée, il faut avoir une expérience de 3 ans comme salarié plaquiste. Ensuite, il suffit de demander une attestation de reconnaissance de qualification professionnelle à la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

Quelles sont les difficultés du métier de plaquiste ?

Être plaquiste exige une excellente condition physique, car les conditions de travail sont souvent difficiles. De plus, le salaire est plutôt modeste pour un débutant. Il faut avoir plusieurs années d'expérience pour pouvoir prétendre à un salaire conséquent. Pour les entrepreneurs, le stress est souvent présent à cause de la charge de travail.